

PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique le 7 février 2014 à 13 h 15.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis
- Mme Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, le secrétaire
- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Jean-Luc Fortin, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur
- M. Robert Miller, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, à titre d'observateur

Ouverture de la séance

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2014-23

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Conférences régionales des élus (CRÉ)

Les membres du comité exécutif discutent des Conférences régionales des élus (CRÉ) présentes sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec.

PROCÈS-VERBAL

-2-

Sodes – Commandite d'un déjeuner-causerie

Résolution E-2014-24

- Accorder à la Sodes une commandite de 1 000 \$ pour la tenue, sur son territoire, d'un déjeuner-causerie portant sur l'examen du Régime canadien de préparation et d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures par des navires.

Référence : Rapport décisionnel du 7 février 2014

Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2014-23 à E-2014-24 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE